

# **LA VOILE D'ARDRES**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Samedi 16 janvier 2021**

### **Procès Verbal.**

#### **Rapport Moral**

Le président expose la situation particulière due à la pandémie de CoVid 19 qui a largement perturbé notre club.

Des activités ont néanmoins pu être maintenues grâce à l'investissement de membres actifs.

La parole est laissée à l'assemblée qui, après en avoir débattu, donne quitus au président pour la gestion de l'association pour l'année 2020.

#### **Rapport sportif**

Peu de régates en 2020 mais une reprise précoce par rapport aux autres clubs qui a permis de créer une légère activité sur le plan d'eau. Un équipage a participé au championnat de 470 au Havre. Chaque session de navigation a été encadré par un membre actif désigné. Ce système a bien fonctionné et a rééquilibré la charge de travail.

#### **Rapport financier**

Le trésorier présente les comptes. Il détaille les recettes et les dépenses ainsi que le résultat négatif du club pour une somme de 30,27€

Il expose les ressources du club.

L'assurance du club devra être réactualisée en 2021. Un débat s'instaure sur le montant des cotisations qui demeure inchangé (30€/jeune ; 60€/adulte ; 100€/famille)

La parole est laissée à l'assemblée qui, après en avoir débattu, donne quitus au trésorier pour la gestion de l'association pour l'année 2020

#### **Élections**

Le comité directeur doit être partiellement renouvelé.

Le président, le trésorier et le secrétaire adjoint sont sortants.

Le président sollicite les candidatures parmi les membres de l'assemblée.

Sont candidats :

- Emmanuel Legrand
- Bertrand Bouclet
- Benoit Gaurier
- Etienne Hacot
- Yaël Lecras

Le scrutin à main levée à lieu.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le comité directeur est donc composé comme suit :

- Thierry Nollet
- Frédéric Boutoille
- Antoine Relecom
- Hubert Houliez
- Benoît Gaurier
- Etienne Hacot
- Bertrand Bouclet
- Emmanuel Legrand
- Yaël Lecras

### **Échanges libres**

Le site internet et la communication vont être remis à jour par Emmanuel Legrand. Il expose ce qu'il propose.

Il est demandé des comptes rendus après chaque comité. Le secrétaire en sera chargé.

Le problème de la descente à bateau sera abordé par la mise en place d'une descente « en dur ». Un contact avec la mairie sera pris

Plusieurs coques sont à évacuer. Une benne sera demandée à la mairie

La question de la protection des bateaux sur les pontons est évoquée. Un système (bois ) sera installé

Le calendrier travaillé par le comité sera diffusé avant la reprise.

Reprise le 13 mars pour remettre le club en état : prévoir le matériel nécessaire (échelles...) et prévoir plusieurs équipes (nettoyage, rangement, élagage/jardinage)

Première navigation la semaine suivante.

Le président remercie les membres du comité et les membres de l'assemblée pour leur soutien et leur investissement au profit du Club de La Voile D'Ardres.

L'ordre du jour étant épuisé, il clôture l'assemblée générale.

**Yaël LECRAS, président**

**Hubert HOULIEZ, secrétaire**